

DUT Génie électrique et informatique industrielle

Diplôme - Niveau III

Certificateur : Ministère Enseignement Supérieur

DEFINITION

Les titulaires sont capables d'analyser et de participer à la conception de systèmes ou d'appareillages mettant en oeuvre les technologies de l'électronique numérique, analogique et de puissance, de l'électrotechnique, des automatismes, de l'informatique industrielle ou des réseaux. Ils maîtrisent les systèmes de Conception Assistée par Ordinateur (CAO), les techniques et des appareils de mesure. Ils sont capables de concevoir (côté matériel et côté logiciel) des systèmes d'acquisition et de traitement de données, des systèmes de détection et de transmission de signaux (jusqu'aux hautes et hyperfréquences). Dans le domaine des automatismes, ils maîtrisent la modélisation et l'architecture des systèmes, ils sont capables de mettre en oeuvre des solutions de transmission de données entre systèmes et réseaux locaux. Enfin, ils sont capables de définir et d'exploiter des équipements électriques de puissance et les systèmes de commande associés, pour produire de l'énergie ou actionner des automatismes.

CONTENU

- ▶ Fondements du Génie électrique
- ▶ Électrotechnique et Électronique de Puissance
- ▶ Électronique numérique, synthèse logique
- ▶ Automatismes industriels et réseaux

VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : OUI
- Apprentissage : OUI
- Formation continue : OUI
- Candidature individuelle : NON
- VAE : OUI

FORMATION

Durée : 2 ans

Lieux (à titre indicatif) : Instituts universitaires de technologie (IUT), rattachés aux universités

Conditions d'accès :

- ▶ A l'issue d'un baccalauréat ou équivalent

RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Laboratoire - Recherche & Développement - Industrialisation :**
 - Technicien(ne) bureau d'études